



Communiqué **Pour diffusion immédiate**

Édition 2007-2009 des Fleurons du Québec: la date limite d'adhésion prolongée jusqu'au 26 juin 2007.

Saint-Hyacinthe, le 1er juin 2007 – Il n'est pas trop tard pour adhérer à la deuxième édition de la classification horticole des Fleurons du Québec. La Corporation des Fleurons du Québec, considérant le calendrier chargé des municipalités, a décidé de prolonger la date limite d'adhésion jusqu'au 26 juin 2007.

La nouvelle classification horticole des Fleurons du Québec atteste du niveau de verdissement et de la qualité de l'embellissement paysager des municipalités québécoises. Les critères d'évaluation s'attachent en tous points aux principes du développement durable. La cote de classification, s'étalant de 1 à 5 Fleurons et valable pour trois ans, peut être affichée dans les entrées municipales et intégrée dans les outils de promotion résidentielle et touristique.

Les Fleurons du Québec sont à la fois une source de fierté et une source de motivation pour continuer à améliorer le cadre de vie. Le rapport d'évaluation qui accompagne la cote de classification souligne les belles réalisations et donne des pistes d'amélioration pour chaque secteur de la municipalité. Celui-ci est certainement une valeur ajoutée, et il est très apprécié par les municipalités déjà classifiées, qui en appliquent les recommandations dans le but d'obtenir un fleuron supplémentaire lors de leur prochaine classification.

Rappelons que 100 municipalités québécoises ont déjà obtenu leur attestation de classification des Fleurons du Québec lors l'édition 2006-2008. Celles-ci pourront bientôt afficher fièrement leur cote de classification dans leurs entrées municipales, afin de susciter l'intérêt des voyageurs ou attirer de nouveaux résidents.

Pour plus d'information, visitez le site www.fleuronsduquebec.com

-30-

Source : Marie-Andrée Boucher
Chargée de projet pour Les Fleurons du Québec
Tél. : (450) 774-5707